

Réunion du Conseil municipal

Mardi 22 juin 2021

Présents : Laurent Bressy, Jérôme Souletie, Marie-Françoise Germane, Vincent Alliot, Gérard Bavant, Gérard Coutellier, Francine Chanel, Yolande Faucher, Christophe Valeille, Chantal Roche.

Absent représenté : Véronique Bressy

Secrétaire de séance : Marie-Françoise Germane

Approbation des comptes rendus des 4 et 10 juin 2021

1. Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Meyssac - Année scolaire 2019/2020

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide de participer au frais de scolarisation à l'école maternelle de Meyssac pour l'année 2019/2020 pour un élève. Ces frais correspondent à un montant de 1567 €.

2. Approbation du Contrat de Solidarité Communale – 2021-2023

Plusieurs projets d'investissement ont été listés pour 2021-2023. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de signer un Contrat de Solidarité Communale avec le Conseil départemental afin d'obtenir des subventions.

3. Voirie - Fonds de concours à la Communauté de Communes Midi Corrèzien

En application de l'article L5214-16 V du CGCT, une commune peut verser un fonds de concours à la communauté de communes pour contribuer à la réalisation ou au fonctionnement d'un équipement. La voirie constitue « un équipement ».

Monsieur le Maire précise que la Communauté de communes a programmé en 2021 des travaux de voirie sur la VC1 de Flomont.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de verser un fonds de concours de 5 863 € pour participer à la réalisation de ces travaux de voirie prévus par la communauté de communes. Ce montant n'excède pas la part du financement assurée, hors subvention, par la Communauté de communes.

Divers :

Il est proposé de mettre une plaque pour honorer Marcel Demeyer (résistant tué par les Allemands le 23 juin 1944) à l'endroit même où il fut abattu, à Laubas.